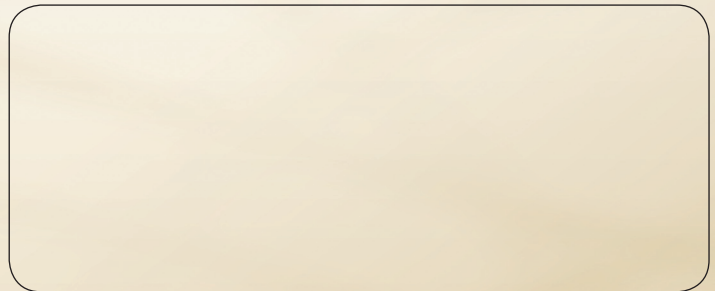


EMPLOI-QUÉBEC

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2009•2010



**Plan d'action régional
2009-2010**

Région de l'Outaouais

**Adopté par le Conseil régional des partenaires
du marché du travail de l'Outaouais
à Gatineau, le 16 juin 2009**

Le Plan d'action régional 2009-2010 est produit pour le Conseil régional des partenaires du marché du travail par la Direction du partenariat, de la planification et de l'information sur le marché du travail en Outaouais.

Direction

Claire Gendron

Analyse et rédaction

Manon Tessier
Agente de recherche

Collaboration

Louise Nadeau
Conseillère en développement de la main-d'œuvre et de l'emploi

Ghislain Régis Yoka
Économiste

Christian Trudeau
Analyste du marché du travail

Soutien technique

Anne Lahaie
Agente de secrétariat

ISBN

978-2-550-55113-3

Note : La forme masculine dans ce document est utilisée simplement dans le but d'alléger le texte.

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DU DIRECTEUR RÉGIONAL	4
AGENCE EMPLOI-QUÉBEC	5
DÉMOGRAPHIE ET CONJONCTURE ÉCONOMIQUE	6
DES ORIENTATIONS AUX CIBLES DE RÉSULTATS.....	10
ORIENTATION I	10
ORIENTATION II	11
ORIENTATION III	13
ORIENTATION V	15
LES RESSOURCES ALLOUÉES ET LES FACTEURS DE CONTINGENCE.....	17
RÉPARTITION RÉGIONALE DES CIBLES DE RÉSULTATS 2009-2010	19
ANNEXE 1 : STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE L'AGENCE EMPLOI-QUÉBEC OUTAOUAIS.....	21
ANNEXE 2 : LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL	22

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DU DIRECTEUR RÉGIONAL

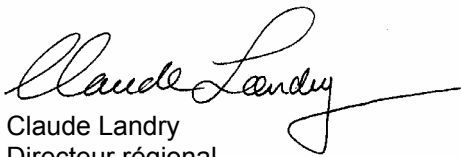
C'est avec grand enthousiasme que nous déposons le Plan d'action régional 2009-2010 qui présente les défis qu'Emploi-Québec aura à relever pendant son prochain cycle de gestion. Vous pourrez constater que ce document prend une nouvelle allure améliorée et que son format allégé favorisera une meilleure compréhension des interventions que nous mettrons de l'avant.

Cette planification s'inscrit dans la poursuite des cibles et des objectifs découlant des orientations ministérielles, à laquelle nous avons intégré les stratégies et les enjeux du Pacte pour l'emploi, projet sociétal annoncé par le gouvernement du Québec et lancé régionalement en octobre 2008 par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur Sam Hamad. Ce projet vise à soutenir l'intégration au marché du travail et à favoriser le développement des compétences de la main-d'œuvre ainsi qu'à augmenter la productivité des entreprises. Parmi les stratégies et les enjeux du Pacte pour l'emploi, le comité régional du Pacte, composé de membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail, poursuit ses efforts de mobilisation pour faire participer les décideurs de toute la région.

Par ailleurs, Emploi-Québec poursuivra sa mission de promotion de l'emploi et continuera de répondre aux besoins des entreprises. Les services de la solidarité sociale demeurent aussi une priorité. L'accompagnement des individus et des familles est essentiel pour poursuivre la lutte contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social.

Le Conseil régional des partenaires du marché du travail et Emploi-Québec demeurent à l'affût des variations du marché du travail qui est en constante évolution. Ils doivent s'assurer que les actions et les stratégies mises de l'avant répondent aux besoins sans cesse croissants du marché du travail et qu'elles viennent en aide aux clientèles fragilisées et aux individus dans le besoin.

Finalement, la bonification apportée par le Pacte pour l'emploi Plus viendra, une fois de plus, renforcer les actions pour soutenir cette planification et particulièrement l'orientation qui vise à atténuer les effets de la récession auprès des travailleurs et des entreprises. Le Conseil régional des partenaires du marché du travail devient porteur de l'ensemble des interventions d'Emploi-Québec et agit comme mobilisateur dans les orientations, les stratégies et les enjeux reliés au Pacte pour l'emploi et au Pacte Plus. Tout cela vient donner un sens et une cohérence aux actions qui se réalisent au quotidien et qui visent l'intégration des personnes et des clientèles au marché du travail.



Claude Landry
Directeur régional
Emploi-Québec Outaouais



Michel Allard
Président
Conseil régional des partenaires
du marché du travail de l'Outaouais

AGENCE EMPLOI-QUÉBEC

LA MISSION D'EMPLOI-QUÉBEC

Emploi-Québec a pour mission de contribuer, de concert avec ses nombreux partenaires, au développement de l'emploi et de la main-d'œuvre ainsi que de lutter contre le chômage, l'exclusion sociale et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social. Emploi-Québec considère que le travail est le premier moyen pour réduire la pauvreté et l'exclusion sociale et ainsi assurer l'autonomie financière des individus et des familles.

LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Emploi-Québec est une agence gouvernementale relevant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Depuis le printemps 2006, la structure d'Emploi-Québec regroupe les services publics d'emploi et les programmes d'aide financière. Bien qu'Emploi-Québec soit constitué de deux services distincts, la gestion unifiée de ses services permet d'assurer un continuum de services de qualité orientés vers l'emploi et adaptés aux besoins de la clientèle.

Dans le but de définir les enjeux du territoire et d'y trouver des réponses adaptées, Emploi-Québec Outaouais peut compter sur la collaboration du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT). Cette instance, composée de partenaires provenant des milieux de l'éducation, des entreprises, du milieu communautaire, de la main-d'œuvre, des syndicats ainsi que d'autres ministères, a aussi pour mandat de soumettre le plan d'action annuel d'Emploi-Québec Outaouais, guidant ainsi au quotidien l'intervention des services publics d'emploi.

En Outaouais, les services d'Emploi-Québec sont accessibles par l'entremise de quatre centres locaux d'emploi urbains – Gatineau, Hull, Buckingham et Aylmer – ainsi que trois centres locaux ruraux – Papineauville, Campbell's Bay et Maniwaki.

L'OFFRE DE SERVICE

Emploi-Québec a une offre de service efficace dont les programmes et les mesures lui assurent des capacités d'intervention auprès de différents groupes de clientèles, soit l'ensemble des personnes constituant la main-d'œuvre en emploi et sans emploi, l'ensemble des personnes et des familles dont les ressources sont insuffisantes pour subvenir à leurs besoins et les entreprises. Emploi-Québec, par la qualité et la mise à jour des informations sur le marché du travail, non seulement arrive à conseiller la clientèle dans sa recherche d'emploi, mais parvient à soutenir les prises de décisions aux niveaux stratégique et opérationnel grâce à la participation de son personnel au sein de plusieurs comités.

Le CRPMT s'associe aux objectifs de développement économique avec une représentation au conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CREO). Emploi-Québec Outaouais exerce aussi un rôle d'influence, notamment par sa participation à plusieurs ententes de services et de veilles stratégiques, avec les intervenants de divers niveaux gouvernementaux et autres.

Le présent Plan d'action régional propose des orientations et les axes d'intervention qui en découlent guideront les stratégies d'action des centres locaux d'emploi. Il s'articule autour des objectifs suivants en lien avec le Pacte pour l'emploi :

- augmenter le nombre de retours en emploi, particulièrement celui de la clientèle défavorisée parmi la population de l'Outaouais, de même que la productivité de sa main-d'œuvre et des entreprises, pour ainsi contribuer à la prospérité du Québec;
- favoriser l'autonomie économique et sociale des personnes et des familles démunies en les encourageant à exercer des activités facilitant leur insertion sociale, leur intégration en emploi et leur participation active à la société.

LE PARTENARIAT

Emploi-Québec Outaouais est fier de s'associer aux services et à l'expertise des organismes en développement de l'employabilité, membres du Forum des ressources externes, pour faciliter la réinsertion et la réintégration des personnes au marché du travail. En Outaouais, cette collaboration s'articule autour de plusieurs ententes de services qui permettent de diriger la clientèle vers le service approprié.

Dans cette perspective partenariale, Emploi-Québec Outaouais collabore aussi activement au développement de sa région en s'associant à la planification stratégique et aux travaux de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CREO), ainsi qu'à la Table éducation Outaouais (TEO) dont la mission est de définir les enjeux et les défis liés aux besoins du marché du travail en fonction de l'offre de formation.

En plus d'offrir ses services d'emploi et d'aide financière, Emploi-Québec Outaouais apporte sa contribution et sa collaboration aux priorités gouvernementales et ministérielles suivantes :

- *L'Engagement jeunesse*, issu de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 (jeunes de 18 à 25 ans).
- La stratégie du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Pour enrichir le Québec : franciser plus et intégrer mieux* (immigrants et minorités visibles).
- Le Plan d'action éducation, emploi et productivité du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Le Plan gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.
- La Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.
- La Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine (femmes).
- La politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* (femmes).

C'est dans une perspective de partenariat que le CRPMT, en étroite collaboration avec Emploi-Québec, a voulu indiquer la direction qu'il entend prendre par rapport à chacun des enjeux établis en considérant les stratégies régionales qu'il souhaite partager avec l'ensemble de ses partenaires.

DÉMOGRAPHIE ET CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

POPULATION ET TERRITOIRE

Située à l'extrême sud-ouest du Québec, la région administrative de l'Outaouais recensait une population 349 377 personnes en 2007, soit 4,5 % de l'ensemble de la population de la province. Sa population est concentrée principalement en milieu urbain et périurbain (à 83,7 %), précisément à Gatineau et dans la MRC Les Collines-de-l'Outaouais.

La région compte quatre municipalités régionales de comté (MRC), soit Pontiac, Papineau, La Vallée-de-la-Gatineau et Les Collines-de-l'Outaouais, ainsi que la grande ville de Gatineau.

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Bien qu'un léger ralentissement démographique soit prévu en Outaouais au cours des prochaines années, le rythme de croissance demeure tout de même deux fois plus élevé que celui du Québec, et ce, jusqu'en 2021. Selon les données de Statistique Canada, la population de l'Outaouais s'est accrue de 8,1 % entre les recensements de 2001 et 2006, alors qu'au Québec cette hausse totalisait 4,3 %. Relativement jeune, l'Outaouais compte 105 485 personnes de moins de 25 ans, soit 31,0 % de la population totale, alors que dans l'ensemble du Québec ce bassin représente 29,0 % de la population.

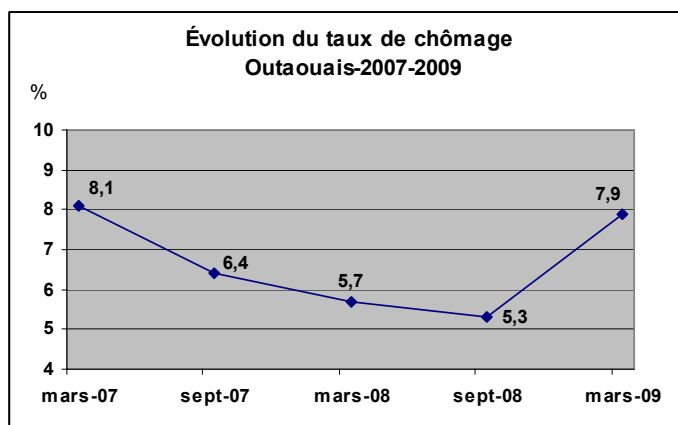
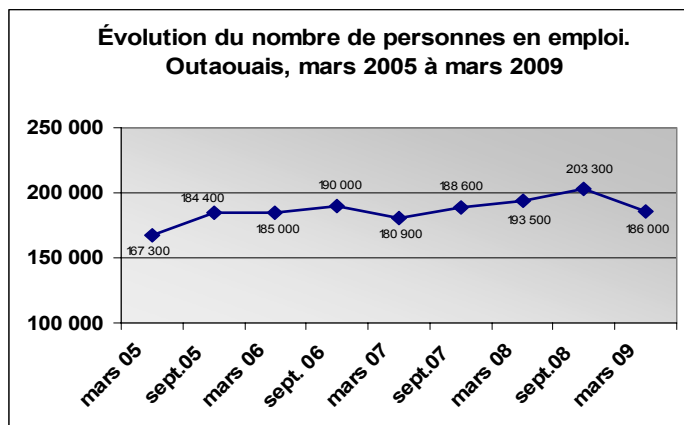
LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI

Depuis décembre 2008, le marché de l'emploi, en Outaouais, s'essouffle de plus en plus. Alors qu'en mars 2008 nous comptons plus de 193 500 travailleurs sur le territoire, ce bassin chutait à 186 000 en mars 2009, soit une baisse de 3,9 %. Ce repli de l'emploi s'explique par la réduction du nombre d'emplois à temps partiel (-19,4 %), puisque les postes à temps plein sont demeurés quasiment au même niveau (-1,4 %).

Conséquence des pertes d'emplois subis en Outaouais au cours des derniers mois, le taux de chômage a connu, quant à lui, une importante fluctuation à la hausse. Alors que l'Outaouais avait vécu l'un de ses plus bas taux de chômage en mars 2008 (5,7 %), ce dernier passait, en mars 2009, à 7,9 %, soit une hausse de 2,2 points de pourcentage. Actuellement, plus de 16 000 personnes en Outaouais sont à la recherche d'un emploi, alors qu'en décembre dernier, nous n'en dénombrons que 9 400. Malgré cette augmentation, la région de l'Outaouais fait tout de même bonne figure, puisqu'elle occupe, avec la région de Chaudière-Appalaches, le troisième rang des régions ayant le plus faible taux de chômage, après la Capitale-Nationale et Lanaudière.

Selon les données du recensement de 2006, environ 26,6 % de la population de 15 ans et plus n'avait aucun diplôme, alors que pour l'ensemble du Québec la proportion était de 25,0 %. Fait incongru, la région se caractérise aussi par un plus grand bassin (17,5 %) de personnes en âge de travailler fortement scolarisées (diplôme universitaire), comparativement à la moyenne provinciale (16,5 %) qui provient, en partie, des autres régions du Québec et du Canada, et qui sont venues notamment occuper des emplois dans la fonction publique fédérale.

Également, région de paradoxe pour ses indicateurs socioéconomiques, l'Outaouais présente une zone urbaine et une zone périurbaine relativement riches, tandis que dans la zone rurale, certains territoires sont parmi les plus pauvres du Québec.



LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

La croissance démographique en Outaouais, qui encourageait l'implantation ou l'agrandissement d'établissements offrant des services, contribuait, jusqu'au début de l'année 2009, aux bons résultats économiques de la région. Ainsi en 2008, plusieurs secteurs comme le commerce, la santé, les services sociaux, la finance, les assurances et les administrations publiques ont influencé positivement l'activité économique régionale.

Bien que très peu de signe de ralentissement économique n'était visible en Outaouais jusqu'en octobre dernier, alors que les États-unis entraient en récession, il n'aura fallu que quelques mois à la région pour en subir les contrechocs. En fait, plusieurs secteurs d'activité économique connurent un repli de l'emploi en mars 2009, malgré quelques exceptions telles que l'hébergement et la restauration, le milieu de la finance, de l'immobilier et de location, l'enseignement et l'administration publique fédérale.

Certains secteurs furent plus particulièrement touchés, dont celui du manufacturier, fortement associé en région à l'industrie forestière et qui représente environ 4,0 % de l'activité économique du territoire. Ainsi, pour la période de janvier à mars 2009, seulement 3 des 5 usines de pâtes et papiers, localisées sur le territoire, dont Papiers Fraser Thurso, Abitibi-Bowater et White Birch, ont dû fermer temporairement leur chaîne de production pour des périodes plus ou moins longues (2 à 8 semaines), et ce, afin de réduire les stocks en inventaire. L'autre grand secteur d'activité de la région, celui du commerce, connut lui aussi les soubresauts de l'économie actuelle en réduisant, de façon significative depuis décembre 2008, surtout le nombre d'emplois à temps partiel dans ce secteur.

LES CLIENTÈLES PRESTATAIRES DES RÉGIMES DE SOUTIEN PUBLICS DU REVENU

En mars 2009, la région de l'Outaouais comptait 11 960 prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail (PAAT), une augmentation de 27,8 % par rapport à la même période en 2008. Bien que l'on dénote une constante augmentation du bassin depuis octobre 2008, le nombre de prestataires, entre 2006-2008, n'avait cessé de décroître. La grande ville de Gatineau et sa périphérie absorbaient, pour les 10 premiers mois de 2008, une diminution moyenne de 706 prestataires par mois, la tendance se renversait entre octobre 2008 et mars 2009, alors la région absorbait une hausse de 994 chômeurs par mois. Pour l'Outaouais, en mars 2009, les prestataires de l'assurance-emploi étaient largement concentrés dans les secteurs des métiers, du transport et de la machinerie (48,1 %), de la vente et des services (14,9 %) ainsi que dans le secteur des affaires, de la finance et de l'administration (11,1 %), alors qu'à l'inverse, la plus faible représentativité des prestataires était détenue par les secteurs des arts, de la culture, des sports et des loisirs (1,3 %) et de la santé (1,3 %).

Le bassin des prestataires de l'aide de dernier recours affichait, quant à lui, une légère diminution, passant de 15 694 en février 2008 à 15 467 en février 2009. Cette variation de 1,4 % fut la plus faible enregistrée depuis avril 2007, alors que les variations entre 2007 et 2008 atteignaient près de 3,0 % mensuellement. Seul le bassin des jeunes participants à Alternative jeunesse augmentait de 13,6 %, passant de 265 en février 2008 à 301 en février 2009. Les prestataires ayant des contraintes temporaires ou sévères à l'emploi représentaient, en février 2009, 40,0 % de la clientèle de l'assistance emploi, alors que les personnes sans contrainte totalisaient 60,0 % du bassin total de la clientèle. Fait important à noter, 25,0 % des prestataires sans contrainte, en Outaouais, cumulaient plus de 10 ans de présence à l'aide de dernier recours.

LES PRINCIPAUX ENJEUX POUR L'OUTAOUAIS

- ☛ Dans un contexte de mondialisation, les entreprises doivent rester compétitives et innovatrices et la main-d'œuvre doit demeurer performante.
- ☛ Manque de relève de main-d'œuvre pour certains secteurs d'activité économique.
- ☛ Pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la santé.
- ☛ Forte proportion des travailleurs occupant un emploi du côté ontarien (secteur de la construction).
- ☛ Désintérêt des jeunes pour les métiers professionnels et techniques.
- ☛ Décrochage scolaire chez les jeunes.
- ☛ Exode rural des jeunes.
- ☛ Faciliter l'intégration des personnes immigrantes et handicapées au marché du travail.
- ☛ Clientèle de l'assistance emploi de plus en plus éloignée du marché du travail.
- ☛ Ralentissement de l'industrie forestière et faible diversification de l'activité économique en zone rurale.
- ☛ Impacts de la récession sur l'économie outaouaise.

Dans une perspective de continuum des services de l'agence, Emploi-Québec Outaouais a jumelé l'orientation ministérielle « **Poursuivre les actions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale tant par ses services de solidarité sociale que ses services publics d'emploi (IV)** » à l'orientation II, puisque nous croyons que l'intégration au marché du travail passe d'abord par l'intégration sociale.

Orientations	Axes d'intervention
I. Atténuer les effets de la récession auprès des travailleurs et des entreprises	1. Rallier les personnes et les entreprises autour de l'emploi et du développement des compétences de la main-d'œuvre.
II. Favoriser l'intégration au marché du travail ainsi que l'intégration sociale du plus grand nombre possible de citoyennes et citoyens en Outaouais, notamment par la préparation des clientèles éloignées à la reprise économique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser, grâce à une offre de service adaptée et par une intervention proactive, une insertion rapide des personnes prêtes à occuper un emploi disponible ou en demande actuellement. 2. Soutenir les efforts faits pour intégrer ou réintégrer le marché du travail par les personnes à risque de sous-emploi, notamment celles appartenant à des bassins de main-d'œuvre sous-représentés sur le marché du travail ou qui sont éloignées du marché du travail et à risque d'exclusion et de pauvreté. 3. Aider les adultes et les familles démunies par l'attribution rigoureuse d'une aide financière appropriée ou par un accompagnement structuré. 4. Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société à l'endroit de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de même que la cohérence des actions gouvernementales à cet égard.
III. Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer une meilleure adéquation de l'offre de main-d'œuvre aux besoins du marché du travail, partout en Outaouais, notamment par l'amélioration des qualifications de la main-d'œuvre et des mécanismes de reconnaissance des compétences, avec le concours des comités sectoriels de main-d'œuvre et de concert avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le réseau des maisons d'enseignement. 2. Contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines et de formation des entreprises de manière à accroître leur productivité, à augmenter leur taux de survie, à maintenir les emplois et à soutenir la création d'emplois à plus grande valeur ajoutée.
IV. Poursuivre les actions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale tant par ses services de solidarité sociale que ses services publics d'emploi	Orientation intégrée à l'orientation II.
V. Améliorer la prestation de service aux citoyennes et citoyens en Outaouais	<ol style="list-style-type: none"> 1. Moderniser l'offre de service d'Emploi-Québec et consolider la gestion unifiée de ses services d'emploi aux individus et aux entreprises et de ses services de solidarité sociale. 2. Renforcer le partenariat. 3. Améliorer la gestion par résultats et soutenir la planification régionale et locale. 4. Améliorer l'information sur le marché du travail pour la prise de décision au niveau tant stratégique qu'opérationnel.

DES ORIENTATIONS AUX CIBLES DE RÉSULTATS

Les stratégies d'intervention régionales énumérées ci-dessous, pour chacune des grandes orientations ministérielles, tiennent compte des moyens que se sont donnés les membres du comité du Pacte pour l'emploi dans leur plan d'action 2008-2011 afin de favoriser l'équilibre entre l'offre et la demande du marché du travail en Outaouais.

ORIENTATION I

Atténuer les effets de la récession auprès des travailleurs et des entreprises

Cette orientation vise à apporter une solution au fait qu'en Outaouais :

- ☞ Les entreprises et les travailleurs vivent les contrecoups de la récession qui s'articule notamment par une baisse de production, une augmentation des mises à pied et du taux de chômage.
- ☞ Les entreprises en difficulté ont besoin d'un soutien renforcé d'Emploi-Québec afin de maintenir leur compétitivité, notamment le secteur de la foresterie.
- ☞ Un bassin important de travailleurs à statut précaire risque de perdre leur emploi, notamment dans les secteurs du commerce de détail et les autres services.

AXE 1 : Rallier les personnes et les entreprises autour de l'emploi et du développement des compétences de la main-d'oeuvre.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- a) De concert avec les différents comités sectoriels, mettre en œuvre des projets de mutuelle de formation, notamment dans le secteur de la vente et du commerce.
- b) Utiliser de façon optimale le programme Soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique (SERRÉ), notamment pour le secteur de la foresterie et l'exploitation forestière.
- c) Selon les priorités établies, réaliser les objectifs mis de l'avant dans le plan d'action du Comité du Pacte pour l'emploi, en favorisant la prise en charge des actions par les gestionnaires des centres locaux d'emploi concernés.
- d) Consolider l'équipe dédiée aux entreprises afin d'optimiser les demandes et les services de Pro Emploi.

RÉSULTATS ATTENDUS EN REGARD DE L'AXE D'INTERVENTION 1 :

CIBLES DE SERVICE

Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants de l'assurance-emploi	5 715
Prestations non versées de l'assurance-emploi suite à une intervention des services publics d'emploi visant un retour en emploi	8 326 000 \$
Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi à la suite d'une intervention des services publics d'emploi	1 789

ORIENTATION II

Favoriser l'intégration au marché du travail ainsi que l'intégration sociale du plus grand nombre possible de citoyennes et citoyens en Outaouais, notamment par la préparation des clientèles éloignées à la reprise économique

Cette orientation vise à apporter une solution au fait qu'en Outaouais :

- ☞ Plusieurs entreprises ont de la difficulté à pourvoir leurs postes vacants, surtout lorsqu'il s'agit d'emplois spécialisés.
- ☞ Une partie importante de la main-d'œuvre en région ne possède pas de compétences de base ou de diplômes ou manque de connaissances de la langue seconde (souvent exigée par les employeurs en région).
- ☞ Une forte proportion de personnes scolarisées sont sujettes à une forme de sous-emploi.
- ☞ Malgré qu'ils soient très scolarisés, les immigrants ont de la difficulté à intégrer un emploi.
- ☞ L'incidence du chômage de longue durée se concentre dans certains sous-groupes de clientèles ayant plusieurs obstacles à l'emploi.

AXE 1 : Favoriser, grâce à une offre de service adaptée et par une intervention proactive, une insertion rapide des personnes prêtes à occuper un emploi disponible ou en demande actuellement.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- a) Intensifier la promotion et l'utilisation de nos services de placement et d'information sur le marché du travail auprès des clientèles, des entreprises et des organismes d'employabilité.
- b) Maximiser l'aide, le soutien et l'accompagnement dans les démarches de recherche d'emploi de la clientèle, notamment en utilisant de façon optimale les services Démarcheurs d'emploi ainsi que Passeport-emploi pour la clientèle prestataire de l'assistance emploi (Pacte).
- c) Favoriser les mécanismes de couplage entre le chercheur d'emploi et les emplois disponibles.
- d) Utiliser au maximum les services d'aide à la recherche d'emploi offerts par les ressources externes du territoire.
- e) Sensibiliser la clientèle et la population en général aux métiers et professions offrant de bonnes perspectives d'emploi et promouvoir la diversification des choix professionnels chez les femmes.
- f) Faire connaître auprès des clientèles, à l'intérieur du Pacte pour l'emploi, le supplément de la PRIME au travail et la PRIME au travail pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi afin de favoriser leur participation au marché du travail.

AXE 2 : Soutenir les efforts faits pour intégrer ou réintégrer le marché du travail par les personnes à risque de sous-emploi, notamment celles appartenant à des bassins de main-d'œuvre sous-représentés sur le marché du travail ou qui sont éloignées du marché du travail et à risque d'exclusion et de pauvreté.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- a) Renforcer les mécanismes d'accompagnement et de suivi en cours de participation, pour l'ensemble des mesures de longue durée auprès des clientèles éloignées du marché du travail afin de réduire les taux d'abandons et d'échecs (Pacte).
- b) Promouvoir et intensifier l'utilisation du programme « Découvrir » qui permet à la clientèle jeune de vivre une courte expérience de travail et d'orienter son choix professionnel (Pacte).

- c) Mise en œuvre de projets s'inscrivant dans les stratégies ministérielles, notamment celles concernant les femmes et les personnes handicapées (Pacte).
- d) Favoriser la mise en place et la consolidation d'équipes spécialisées dédiées à des clientèles plus éloignées du marché du travail, telles que les immigrants, les personnes judiciairisées, les jeunes et les personnes handicapées (Pacte).
- e) Mettre en œuvre des stratégies locales favorisant l'accroissement du nombre de jeunes participants à « Alternative jeunesse ».
- f) Contribuer à la mise en œuvre du plan de mesure « Pour enrichir le Québec : franciser plus et intégrer mieux », en offrant notamment des formations de francisation d'appoint pour les clientèles immigrantes spécialisées dans certains secteurs d'activité (administration, santé et génie) (Pacte).
- g) Promouvoir auprès de la clientèle l'utilisation de l'outil SimulAide.
- h) Diriger les personnes possédant des compétences vers le service de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) afin qu'elles obtiennent une reconnaissance scolaire, et ce, particulièrement pour les clientèles récemment licenciées (Pacte).
- i) Contribuer à la valorisation des métiers de la formation professionnelle et technique.

RÉSULTATS ATTENDUS EN REGARD DES AXES D'INTERVENTION 1 ET 2 :

CIBLES DE SERVICE

Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi	11 733
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants des programmes d'assistance sociale	4 206
Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	1 280
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, personnes immigrantes	1 133

CIBLES D'EFFICIENCE

Nombre de personnes en emploi à la suite d'une intervention des services publics d'emploi	5 446
Taux d'emploi des participants ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	48,5 %
Nombre de participants des programmes d'assistance sociale en emploi suite à une intervention des services publics d'emploi	1 820
Prestations non versées par l'aide financière de dernier recours à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	6 218 000 \$
Taux d'emploi des participants des programmes d'assistance sociale à la suite d'une intervention des services publics d'emploi	38,6 %
Taux d'emploi des personnes immigrantes à la suite d'une intervention des services publics d'emploi	43,9 %
Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque de chômage de longue durée	75,0 %

AXES 3 et 4 : Aider les adultes et les familles démunies par l'attribution rigoureuse d'une aide financière appropriée ou par un accompagnement structuré.

Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société à l'endroit de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de même que la cohérence des actions gouvernementales à cet égard.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- a) Privilégier et intensifier le recours au Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) pour la clientèle de l'aide financière.
- b) Privilégier et accroître les mécanismes de passerelles pour la clientèle d'Emploi-Québec vers les organismes du milieu.
- c) S'assurer d'une gestion équitable, rigoureuse et efficiente de l'aide financière de dernier recours ainsi que des prestations spéciales accordées aux personnes et aux familles démunies.
- d) Soutenir, pour certains territoires à concentration de pauvreté, des stratégies d'action appuyant la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, selon l'Approche territoriale intégrée.

RÉSULTATS ATTENDUS EN REGARD DES AXES D'INTERVENTION 3 ET 4

CIBLE D'EFFICIENCE DE LA PRESTATION DES SERVICES CONVERGÉS

Nombre de sorties de l'aide financière de dernier recours

2 741

ORIENTATION III

Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux

Cette orientation vise à apporter une solution au fait qu'en Outaouais :

- ☞ Les entreprises sont aux prises avec une difficulté de recrutement et la concurrence des pays émergents (mondialisation).
- ☞ La capacité d'adaptation des entreprises, surtout au niveau technologique, est compromise par le manque de compétences de base de ses travailleurs.
- ☞ De par sa situation frontalière avec l'Ontario, plusieurs résidents de l'Outaouais occupent un emploi à Ottawa et dans ses environs, privant ainsi les entreprises québécoises d'une main-d'œuvre qualifiée.
- ☞ Certains secteurs tels la foresterie vivent des périodes de restructuration intense.
- ☞ Le secteur de la santé et des services sociaux subit une pénurie de main-d'oeuvre, par le manque de personnes formées et qualifiées pour occuper les emplois disponibles.
- ☞ Les exigences des employeurs à l'égard des postes à pourvoir sont parfois élevées par rapport aux conditions de travail offertes.

AXE 1 : Assurer une meilleure adéquation de l'offre de main-d'œuvre aux besoins du marché du travail, partout en Outaouais, notamment par l'amélioration des qualifications de la main-d'œuvre et des mécanismes de reconnaissance des compétences, avec le concours des comités sectoriels de main-d'œuvre et de concert avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le réseau des maisons d'enseignement.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- a) Poursuivre les efforts mis de l'avant afin d'actualiser le plan de rapprochement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ainsi s'assurer d'une action régionale concertée et cohérente qui favorise l'accès à une formation qualifiante et de qualité, tout en tenant compte des besoins de main-d'œuvre (Pacte).
- b) Maximiser l'utilisation des programmes et des services en lien avec le cadre général de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, notamment la qualification professionnelle, le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT), le Sceau rouge, les métiers réglementés ainsi que la reconnaissance des compétences (Pacte).
- c) Participer à des initiatives partenariales favorisant la formation, la mobilité, l'attraction ainsi que la rétention de la main-d'œuvre en Outaouais, notamment pour les secteurs de la construction, de la santé et des pâtes et papiers (Pacte).

AXE 2 : Contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines et de formation des entreprises de manière à accroître leur productivité, à augmenter leur taux de survie, à maintenir les emplois et à soutenir la création d'emplois à plus grande valeur ajoutée.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- a) Sensibiliser les entreprises qui ont des difficultés de recrutement et des taux de roulement de personnel élevés à l'importance de réexaminer les conditions de travail et les soutenir dans la mise en œuvre de mesures de conciliation travail-famille ainsi que dans l'adaptation de celles-ci (ex. : horaire de travail, conciliation travail-famille, etc.).
- b) Sensibiliser les entreprises à l'importance d'assurer une gestion prévisionnelle de leur main-d'œuvre ainsi qu'à l'importance d'embaucher des personnes issues de groupes défavorisés ou sous-représentés sur le plan de l'emploi (femmes, personnes immigrantes, judiciarisées et handicapées ainsi que prestataires de l'aide financière).
- c) Promouvoir auprès des entreprises de l'Outaouais les avantages d'utiliser les services gratuits du Placement en ligne sur Internet pour recruter du personnel et inscrire leurs postes vacants.
- d) Contribuer activement au plan d'action concerté pour la mise en œuvre du Créneau d'excellence-Production et transformation du bois de type feuillu (ACCORD), de même que poursuivre et consolider la veille stratégique des entreprises de pâtes et papiers de la région qui sont à risque de connaître des difficultés pouvant conduire à des licenciements massifs ou à une fermeture (Pacte).
- e) Poursuivre, de façon optimale, l'utilisation des services et des programmes faisant partie du cadre de développement et de reconnaissance des compétences d'Emploi-Québec, notamment les mutuelles de formation (Pacte).
- f) Collaborer aux initiatives du gouvernement telles que « Une main-d'œuvre à la hauteur » qui vise à rapatrier les travailleurs de la construction de l'Ontario au Québec, ainsi qu'à Campus santé qui vise à promouvoir l'autosuffisance de la main-d'œuvre dans le secteur de la santé (Pacte).
- g) Promouvoir et soutenir la formation continue en entreprise (Pacte).
- h) Établir des mécanismes de démarchage, de priorisation et de repérage des entreprises qui sont les plus à risque de perdre, de ne pas créer ou de ne pas pourvoir ses emplois disponibles.

RÉSULTATS ATTENDUS EN REGARD DES AXES 1 ET 2

CIBLES DE SERVICE

Nombre d'entreprises nouvellement aidées par une intervention d'Emploi-Québec	588
Nombre de nouvelles ententes de qualification	165

ORIENTATION V

Améliorer la prestation de services aux citoyennes et citoyens en Outaouais

Cette orientation vise pour Emploi-Québec Outaouais à :

- ☞ Accroître la qualité et l'efficacité de ses interventions.
- ☞ Accroître la complémentarité et la cohérence de ses services.
- ☞ Favoriser le partenariat avec les ressources du territoire.
- ☞ Assurer une bonne gestion des fonds publics.
- ☞ Mettre en place, en région, les conditions gagnantes favorisant la réalisation du Pacte pour l'emploi.

AXE 1 : Moderniser l'offre de service d'Emploi-Québec et consolider la gestion unifiée de ses services d'emploi aux individus et aux entreprises et de ses services de solidarité sociale.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- a) Poursuivre la réorganisation des services de façon à consolider, pour les individus, un continuum de services vers l'emploi.
- b) Favoriser un meilleur arrimage entre les services d'emploi aux individus, les services d'emploi aux entreprises et les services de solidarité sociale.
- c) Poursuivre et consolider le traitement administratif de l'attribution initiale.

RÉSULTATS ATTENDUS EN REGARD DE L'AXE 1

QUALITÉ DES SERVICES

Délai moyen de traitement des nouvelles demandes (10 jours ouvrables et moins)	10 jours
Pourcentage de décisions modifiées à la suite d'une demande de révision (moins de 21,0 %)	21,0 %
Ratio de plaintes (ratio inférieur à 1,85 % par 1 000 ménages)	1,85

AXE 2 : Renforcer le partenariat.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- a) En vertu du Pacte pour l'emploi, favoriser la concertation et la mobilisation par un accompagnement soutenu du comité régional dans la réalisation de son mandat.
- b) Optimiser le recours aux ressources externes, aux entreprises privées ainsi qu'aux associations du territoire afin d'intervenir plus efficacement auprès des diverses clientèles d'Emploi-Québec et combler plus rapidement les besoins de main-d'oeuvre.
- c) Dans une perspective d'amélioration de l'offre de service et de réponse aux besoins des chercheurs d'emploi, favoriser la concertation et le partenariat entre les ressources externes du territoire afin d'adapter l'offre de service.
- d) Accentuer le rôle et l'importance du comité régional du Pacte pour l'emploi, dont la synergie est garante de la réussite de la mise en œuvre de la stratégie du Pacte pour l'emploi en région.

AXE 3 : Améliorer la gestion par résultats et soutenir la planification régionale et locale.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- a) Associer davantage le Conseil régional des partenaires du marché du travail à la détermination des priorités régionales.
- b) Responsabiliser tout le personnel à l'atteinte des cibles, à la planification et aux résultats obtenus.
- c) Gérer tous les budgets dévolus à l'agence avec rigueur et efficacité.

AXE 4 : Améliorer l'information sur le marché du travail pour la prise de décision au niveau tant stratégique qu'opérationnel.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- a) Maintenir un responsable de l'information du marché du travail dans chacun des centres locaux, afin de s'assurer de la diffusion rapide des nouvelles informations auprès des agents d'aide à l'emploi.
- b) Soutenir la diffusion et assurer la production d'une information régionale et locale du marché du travail adaptée aux besoins des chercheurs d'emploi, des entreprises, du personnel et des décideurs.
- c) Poursuivre, avec les partenaires de l'éducation, l'exercice d'adéquation entre l'offre de formation et la demande de main-d'œuvre, en réalisant annuellement les tableaux de bord.

LES RESSOURCES ALLOUÉES ET LES FACTEURS DE CONTINGENCE

LES RESSOURCES BUDGÉTAIRES

Le budget d'intervention (Fonds de développement du marché du travail) dont dispose, en 2009-2010, la région de l'Outaouais, est de 32 384 300 \$, dont 3 481 200 \$ pour le Pacte pour l'emploi et 5 174 200 \$ pour le Pacte pour l'emploi Plus.

Tableau 1 : Répartition des budgets par unité administrative pour 2009-2010

Unité administrative	Répartition initiale 2008-2009	Répartition initiale 2009-2010
Aylmer	2 375 320 \$	2 753 720 \$
Buckingham	2 176 543 \$	2 619 909 \$
Campbell's Bay	1 678 803 \$	2 094 102 \$
Gatineau	6 925 288 \$	8 030 753 \$
Hull	4 550 487 \$	4 838 987 \$
Maniwaki	3 555 476 \$	4 853 979 \$
Papineauville	2 386 383 \$	2 712 150 \$
Total pour les CLE	23 648 300 \$	27 903 600 \$
Services régionalisés	3 338 960 \$	4 480 700 \$
TOTAL	26 987 260 \$	32 384 300 \$

Note : La plupart des montants sont arrondis aux milliers de dollars près.

N'ayant pas reçu les budgets alloués pour l'exercice 2009-2010, nous avons reproduit les données de l'année précédente (2008-2009).

LES RESSOURCES HUMAINES

Le budget d'opérations de la Direction régionale d'Emploi-Québec sera de 9 913 900 \$ pour l'année 2009-2010. Cette somme composée de 8 948 900 \$ en masse salariale, 655 000 \$ de budget de fonctionnement et de 310 000 \$ accordés dans le cadre du Pacte Plus, permettra entre autres, de maintenir 189,5 effectifs en poste à travers la région.

En regard de la gestion des ressources humaines, l'attraction pour la fonction publique fédérale, les départs à la retraite suscités par le vieillissement des effectifs, ainsi que le renouvellement de la main-d'œuvre seront, pour Emploi-Québec Outaouais au cours des prochaines années, de grands défis à solutionner.

C'est dans ce contexte que la Direction régionale a mis en place, dans les dernières années, une démarche de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre. Celle-ci tient compte des postes qui seront graduellement libérés ainsi que des intérêts de son personnel à occuper d'autres postes au sein de l'organisation. L'assurance d'une prestation de services de qualité ainsi que le bien-être du personnel reposent sur une vision à long terme dont la gestion prévisionnelle fait foi.

Malgré cette démarche prévisionnelle, Emploi-Québec, tout comme d'autres entreprises du territoire, connaît depuis quelques années de graves difficultés d'attraction et de rétention du personnel, et ce, principalement en raison de la présence de la fonction publique fédérale sur notre territoire. La forte attractivité de la main-d'œuvre vers cette organisation apporte pour Emploi-Québec Outaouais de grands défis en matière de recrutement et de rétention de ses effectifs. Afin de rééquilibrer cette situation, nous sommes d'avis qu'il serait favorable d'accorder un statut particulier à la région ainsi que de procéder à un assouplissement des règles de dotation, notamment celles de la fonction publique québécoise.

LES FACTEURS DE CONTINGENCE

Avec la mise en chantier du Pacte pour l'emploi, la région a bénéficié d'effectifs supplémentaires afin d'atteindre les cibles rehaussées qui nous ont été fixées pour les trois prochaines années. Cette nouvelle relève, bien qu'elle soit qualifiée, a besoin d'un temps d'apprentissage durant lequel elle contribue moins fortement à l'atteinte des résultats attendus par l'organisation. De plus, la gestion des ressources humaines à Emploi-Québec Outaouais demeure toujours fragile, puisque l'attraction de notre personnel vers des postes de la fonction publique fédérale est toujours omniprésente. La possibilité de perdre des effectifs, alors que la main-d'œuvre disponible se fait rare, ainsi que l'embauche de nouvelles ressources qui doivent s'adapter aux exigences du travail pourraient devenir des contraintes à l'atteinte de nos objectifs annuels.

Considérant le profil de la clientèle, qui se veut de plus en plus éloignée du marché du travail parce qu'elle vit, entre autres, d'importants obstacles à l'emploi (santé physique et mentale, problèmes financiers, de comportements ou d'attitudes) et qu'elle doit préalablement transiter vers différents services, l'intégration en emploi s'effectue moins rapidement. Dans ces circonstances, les taux d'emploi ainsi que le nombre de personnes en emploi, à atteindre en regard des cibles, demeurent pour l'Outaouais un défi de taille.

RÉPARTITION RÉGIONALE DES CIBLES DE RÉSULTATS 2009-2010

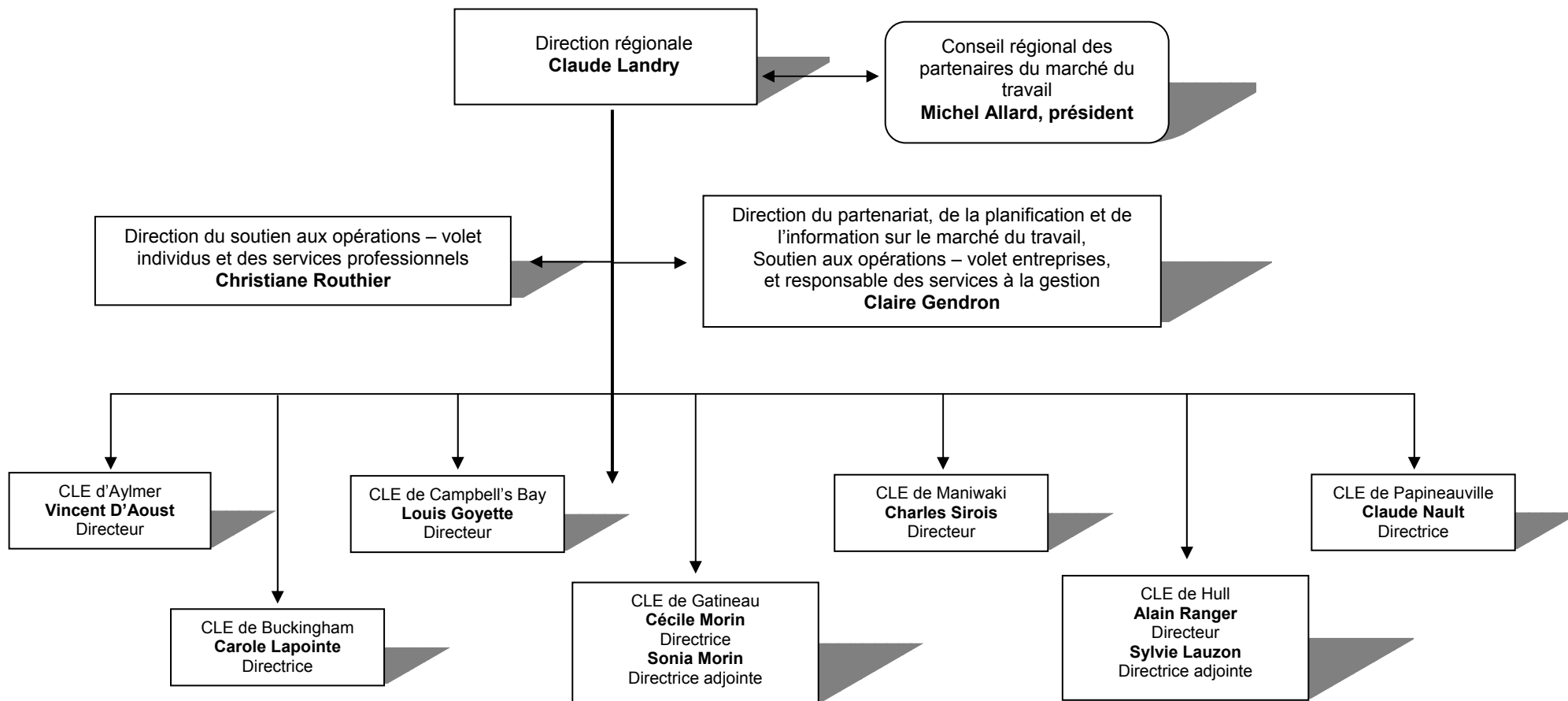
INDICATEURS D'EFFICACITÉ	CIBLES FINALES 2008-2009	CIBLES 2009-2010	CLE D'AYLMER	CLE DE BUCKINGHAM	CLE DE CAMPBELL'S BAY	CLE DE GATINEAU	CLE DE HULL	CLE DE MANIWAKI	CLE DE PAPINEAUVILLE
Accessibilité des services publics d'emploi pour les individus									
1. Nombre total de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi	9 611	11 733	1 107	988	719	3 426	2 921	1 569	1 002
2. Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants de l'assurance-emploi	4 369	5 715	577	565	469	1 627	745	1 148	584
3. Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants des programmes d'assistance sociale	4 288	4 206	373	341	222	1 260	1 248	425	337
4. Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, personnes immigrantes	1 040	1 133	112	10	0	320	692	0	0
5. Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	1 149	1 280	121	115	86	374	273	193	117
Accessibilité des services publics d'emploi pour les entreprises									
6. Nombre d'entreprises nouvellement aidées par une intervention des services publics d'emploi	492	588	0	0	44	432	0	49	63
7. Nombre de nouvelles ententes de qualification (PAMT)	171	165	0	0	4	139	0	14	8
8. Nombre de vacances signalées au Service national de placement	Cible nationale non ventilée par région								
9. Taux d'emploi des personnes immigrantes à la suite d'une intervention des services publics d'emploi	43,2 %	43,2 %	43,2 %	43,2 %	0,0 %	43,2 %	43,2 %	0,0 %	0,0 %

Répartition régionale des cibles de résultats

INDICATEURS D'EFFICIENCE	CIBLES FINALES 2008-2009	CIBLES 2009-2010	CLE D'AYLMER	CLE DE BUCKINGHAM	CLE DE CAMPBELL'S BAY	CLE DE GATINEAU	CLE DE HULL	CLE DE MANIWAKI	CLE DE PAPINEAUVILLE
Le résultat des interventions des services publics d'emploi									
1. Nombre de personnes en emploi à la suite d'une intervention des services publics d'emploi	5 063	5 446	514	459	334	1 590	1 356	728	465
2. Taux d'emploi des participants ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	47,3 %	48,5 %	48,5 %	48,5 %	48,5 %	48,5 %	48,5 %	48,5 %	48,5 %
3. Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi à la suite d'une intervention des services publics d'emploi	1 660	1 789	179	164	135	506	323	312	170
4. Prestations non versées à l'assurance-emploi à la suite d'une intervention des services publics d'emploi visant un retour en emploi	4 328 000 \$	8 326 000 \$	834 202 \$	764 179 \$	628 296 \$	2 353 169 \$	1 503 557 \$	1 450 721 \$	791 876 \$
5. Nombre de participants des programmes d'assistance sociale en emploi à la suite d'une intervention des services publics d'emploi	1 793	1 820	165	141	95	536	571	172	141
6. Prestations non versées par l'aide financière de dernier recours à la suite d'une intervention des services publics d'emploi visant un retour en emploi	5 628 000 \$	6 218 000 \$	562 378 \$	481 602 \$	323 890 \$	1 831 561 \$	1 949 996 \$	586 611 \$	481 962 \$
7. Taux d'emploi des participants des programmes d'assistance sociale à la suite d'une intervention des services publics d'emploi	38,7 %	38,6 %	38,6 %	38,6 %	38,6 %	38,6 %	38,6 %	38,6 %	38,6 %
8. Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque de chômage de longue durée	75,0 %	75,0 %	75,0 %	75,0 %	75,0 %	75,0 %	75,0 %	75,0 %	75,0 %
9. Taux d'emploi des personnes immigrantes à la suite d'une intervention des services publics d'emploi	43,2 %	43,9 %	43,9 %	43,9 %	N/A	43,9 %	43,9 %	N/A	N/A
Qualité des services de solidarité sociale									
10. Délai moyen de traitement des nouvelles demandes d'aide financière de dernier recours (10 jours ouvrables et moins)	10 jours	10 jours	10 jours	10 jours	10 jours	10 jours	10 jours	10 jours	10 jours
11. Pourcentage de décisions modifiées aux services de solidarité sociale à la suite d'une demande de révision (moins de 21 %)	21,0 %	21,0 %	21,0 %	21,0 %	21,0 %	21,0 %	21,0 %	21,0 %	21,0 %
12. Ratio de plaintes relatives aux services de la solidarité sociale avec avis de modification (ratio inférieur à 1,85 % par 1000 ménages)	1,85 %	1,85 %	1,85 %	1,85 %	1,85 %	1,85 %	1,85 %	1,85 %	1,85 %
Le résultat des interventions convergées des services publics d'emploi et de solidarité sociale									
13. Nombre de sorties de l'aide financière de dernier recours	2 741	2 741	208	206	146	1 013	715	252	200

* Le tableau des cibles inclut celles du Pacte pour l'emploi et du Pacte pour l'emploi Plus.

ANNEXE 1 : STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE L'AGENCE EMPLOI-QUÉBEC OUTAOUAIS



ANNEXE 2 : LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Membres représentant la main-d'œuvre

Dino Lemay	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Sylvain Desrochers	Syndicat québécois des employées et employés de service, Section locale 298 (FTQ)
Yves Cloutier	Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité (FIPOE-FTQ)
Diane Clément	Union des producteurs agricoles (UPA)
Michel Quijada	Conseil central de l'Outaouais (CSN)
Daniel Baril	Conseil central de l'Outaouais (CSN)

Membres représentant les entreprises

Karl Lavoie	Chambre de commerce de Gatineau
Robert Thibault	Bijouterie Houle
Jean-Guy Hubert	J.O. Hubert Itée
Luc Trempe	AbitibiBowater inc.
Marc Pageau	Ville de Gatineau
Vacant	

Autres membres

Robert Mayrand	Service intégration travail Outaouais
Michel Allard	Centre de placement spécialisé du Portage
Charles Morin	Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie
Josette Boudreau	Service régional de formation professionnelle en Outaouais
Joanne Moreau	Cégep de l'Outaouais
Yves Boyer	Cégep de l'Outaouais

Emploi-Québec Outaouais

Claude Landry	Directeur régional
---------------	--------------------

Membres non votants

Jeffrey MacHan	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Hélène Audet	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Pierre Ricard	Ministère des Affaires municipales et des Régions
Suzanne Ménard	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

